

# TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE - PILAT



2015 - 2018 : trois premières années  
d'action collective au service de la  
transition énergétique  
Avril 2019

# ÉDITO

Saint-Etienne Métropole, les Communautés de Communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien, ainsi que le Parc naturel régional du Pilat se sont engagés, en 2014, dans une ambitieuse démarche de « Territoire à Energie Positive » suite à l'appel à manifestation d'intérêt que la délégation régionale de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Auvergne Rhône-Alpes avaient lancé.

Cette démarche a su mobiliser au-delà des collectivités, de nombreuses institutions, entreprises et associations qui lui ont apporté leur soutien.

Labellisé en 2015, notre territoire TEPOS a pu bénéficier de l'accompagnement proposé par l'ADEME et la Région. Ce soutien, comme celui des acteurs de notre territoire de projet, a été précieux et a permis d'aborder et d'accélérer sa transition énergétique et écologique dans de bonnes conditions.

Ces trois premières années nous ont en effet permis de mettre en place une gouvernance commune sur la question de l'énergie, mutualisant ainsi nos réflexions et partageant nos retours d'expériences, dans chacun de nos domaines de compétences, pour une meilleure efficacité dans une grande complémentarité entre nos territoires ruraux et urbains.

Vous trouverez dans ce « point d'étape » de la démarche TEPOS, un récapitulatif non exhaustif des actions engagées et des nombreux outils mis au service de l'ensemble des acteurs de notre territoire, et qui sont à votre disposition pour que vous aussi, vous puissiez, vous engager plus efficacement dans la transition énergétique.

C'est ainsi que nous pourrons mettre notre territoire sur la trajectoire des ambitieux objectifs TEPOS, qui visent une division par deux de ses consommations d'énergie et une multiplication par 6 de la production d'énergie renouvelable locale à l'horizon 2050.

Les actions et dispositifs présentés ne constituent toutefois pas une finalité, mais un commencement. Le dérèglement climatique qui s'accélère et les alertes répétées des scientifiques nous incitent à agir toujours plus vite et plus massivement. C'est dans cet esprit de coopération et de solidarité renforcées que nous souhaitons engager une 2<sup>ème</sup> phase de la démarche TEPOS, pour laquelle votre soutien sera à nouveau sollicité, dans la perspective de faire de notre territoire une force de propositions, toujours plus innovant et à la pointe de la transition énergétique et écologique.

**Gaël PERDRIAU**  
Président  
de Saint-Étienne Métropole

**Stéphane HEYRAUD**  
Président de la Communauté de Communes  
des Monts du Pilat

**Georges BONNARD**  
Président de la Communauté de Communes  
du Pilat Rhodanien

**Michèle PEREZ**  
Présidente du Parc naturel Régional du Pilat

## UNE STRATÉGIE À LONG TERME

Cette première période d'engagement du territoire dans une stratégie TEPOS a permis de :

- Mieux connaître le territoire et apprendre à travailler ensemble
- Identifier les potentiels des territoires,
- Créer des outils pour agir.

**CE POINT D'ÉTAPE** ne présente pas l'exhaustivité des actions conduites sur le territoire, mais concentre celles qui marquent le début de la dynamique collective engagée dans les thèmes majeurs de travail identifiés.

# RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

## RAPPEL DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

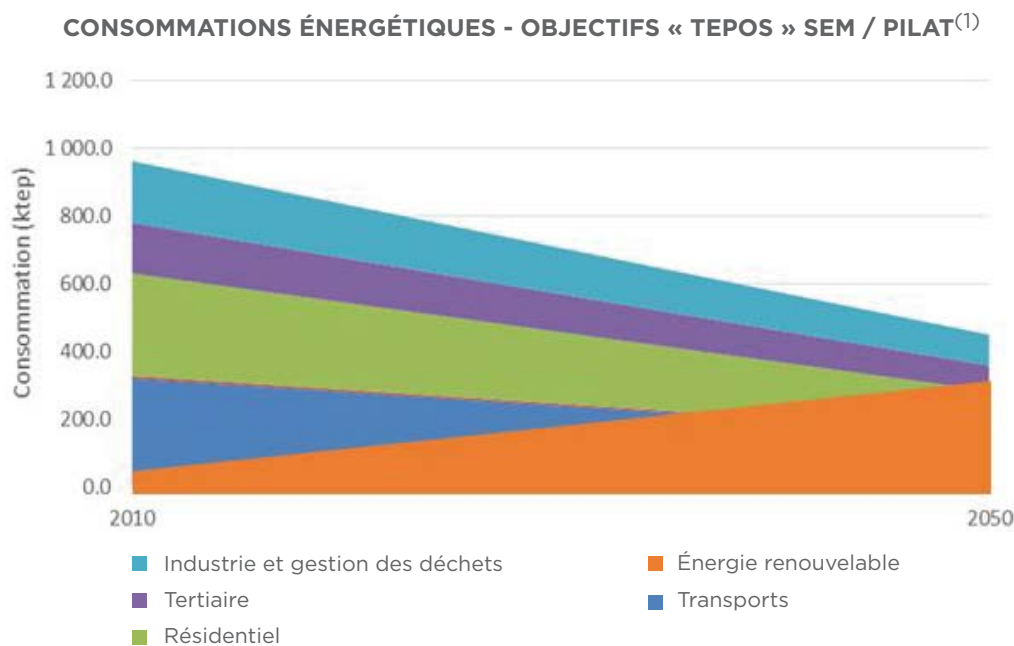
En 2015<sup>(1)</sup>, le territoire consommait 10 298 GWh (soit plus de 10 millions de kWh) par an, toutes énergies et tous secteurs confondus, dont :

- 37 % dans le secteur résidentiel
- 30 % dans le secteur des transports
- 20 % dans le secteur tertiaire
- 12 % dans le secteur industriel
- 1 % dans les secteurs de l'agriculture et des déchets
- 6,44% de ces consommations énergétiques étaient produits par des énergies renouvelables (bois majoritairement et biogaz, décharge et stations d'épuration).

## L'OBJECTIF DU TEPOS DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - PILAT

DE CONSOMMATION  
**-50%** D'ÉNERGIE  
D'ICI 2050

DES BESOINS  
ÉNERGÉTIQUES  
**+70%** COUVERTS PAR UNE  
PRODUCTION LOCALE  
EN ÉNERGIE RENOUVELABLE  
D'ICI 2050



(1) - Source : OREGES - Les données actuellement disponibles sont celles de 2015.

# TEPOS TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

En 2015, Saint-Etienne Métropole, les Communautés de Communes des Monts du Pilat, du Pilat Rhodanien et de la Région de Condrieu ainsi que le Parc naturel régional du Pilat s'engagent dans le programme « Territoire à Energie Positive », proposé par la délégation régionale de l'ADEME et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ensemble, ils intègrent également le dispositif « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

## UNE AMBITION COMMUNE

Les collectivités, les partenaires et les financeurs souhaitent faire de Saint-Etienne Métropole et du Pilat, un territoire pilote de la transition énergétique, capable d'être proche de l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 :

- Division par 2 des consommations d'énergie
- Production d'énergies renouvelables multipliée par 6

## UN TERRITOIRE TEPOS AUX NOUVEAUX CONTOURS

Entre 2015 et 2018, l'évolution du paysage intercommunal du territoire TEPOS a induit l'intégration de nouvelles communes, en même temps que leur entrée dans Saint-Etienne Métropole : Aboën, Chamboeuf, La Gimond, Saint-Bonnet les Oules, Saint-Galmier, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier de Fornas, et Rozier-Côtes-D'Aurec.

Par ailleurs, l'ex-Communauté de Communes de la Région de Condrieu a fusionné avec Vienne - Condrieu Agglomération, son ambition en matière de transition énergétique reste intacte en intégrant un nouveau périmètre TEPOS. De nouvelles coopérations inter-TEPOS vont pouvoir s'envisager au sein du Parc du Pilat..

## CHIFFRES CLÉS :

- 83 communes
- 434 734 habitants
- 36 904 entreprises
- 172 995 emplois

## TEPOS SAINT-ETIENNE METROPOLE / PILAT



### TEPOS LES DÉPENSES D'ÉNERGIE, UNE MANNE À CAPTER

936 millions d'euros, c'est, selon l'ADEME, la facture énergétique du territoire TEPOS en 2010, soit environ 2 150 € par habitant et par an :

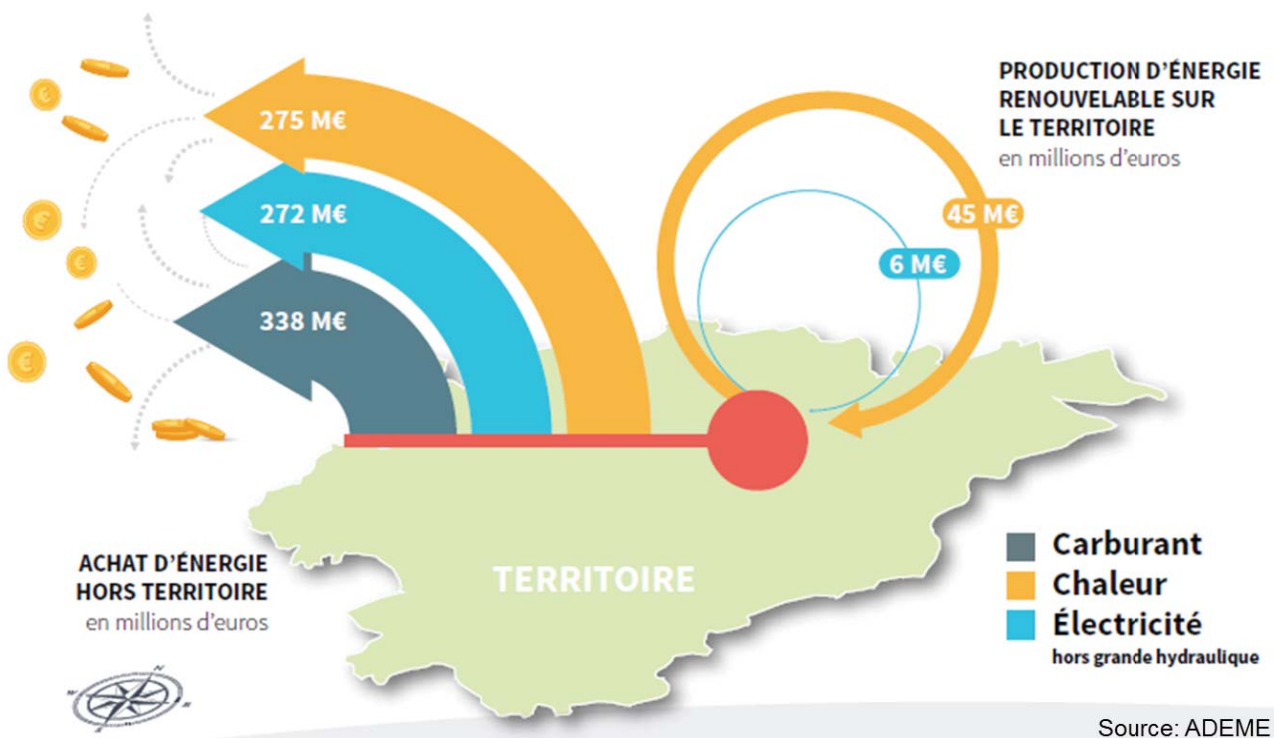
- Seulement 6 % de cette facture énergétique reviennent au territoire via la production d'énergies renouvelables sur le territoire.
- 94 % de la facture énergétique s'échappent ainsi du territoire.

### L'ÉNERGIE GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS ?

Le potentiel de création d'emplois liés à la transition énergétique et écologique sur le territoire TEPOS est considérable. A titre d'exemple, le service public de la performance énergétique de l'habitat « Rénov'actions42 » a déjà généré plus de 10 millions d'euros de recettes pour les entreprises du bâtiment du département de la Loire depuis son lancement en 2016.

Par ailleurs, l'exploitation complète du potentiel d'énergies renouvelables du territoire identifié permettrait de créer de nombreux emplois locaux sur la durée, notamment pour la construction des nouveaux moyens de production, la maintenance et l'entretien des installations.

LA DYNAMIQUE TEPOS A POUR OBJECTIF DE DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE ET DE RELOCALISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE.



## CAPTATION CARBONE ET VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

Le territoire TEPOS est engagé dans des PAEC (Projets Agri-Environnementaux et Climatiques (PAEC) portés l'un par la Métropole de Saint Etienne, l'autre par le Parc du Pilat. Ce dispositif a pour but d'aider les agriculteurs à évoluer vers des pratiques agronomiques plus respectueuses de la biodiversité, économes en énergie et favorisant le stockage du carbone dans les sols.

### RÉSULTATS 2015 - 2018

- Dans le Pilat, ce sont environ 80 exploitations qui sont engagées dans des mesures concrètes pour 4 400 ha et 75 diagnostics d'exploitations ont détaillé leurs consommations, émissions de gaz à effet de serre et capacités de stockage de carbone.

- Pour le territoire de Saint-Etienne Métropole, après deux années de contractualisations (2016 et 2017), le bilan s'établit à 30 exploitations pour 1 341 hectares engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC ) pour 5 ans.

La forêt représente l'autre secteur à haut potentiel de stockage de carbone. Depuis 7 ans, le Pilat est engagé dans une charte forestière pour dynamiser la filière bois et promouvoir une gestion forestière favorisant la multifonctionnalité de la forêt : son rôle économique mais aussi son rôle d'accueil, de biodiversité et de stockage de carbone.

## EDEL ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

L'opération EDEL 42 (Energie Durable dans les Entreprises de la Loire) accompagne toutes les entreprises ligériennes, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, dans toutes leurs démarches vers plus de performance énergétique.

Les entreprises bénéficient d'un bilan de leurs consommations énergétiques, de conseils pour optimiser leurs consommations et coûts énergétiques, d'un accompagnement dans leurs projets, notamment pour accéder aux dispositifs de financement. Des accompagnements collectifs, sessions de formation technique et de sensibilisation à l'attention du personnel sont ainsi régulièrement organisés.

Chauffage, éclairage, air comprimé, froid, bâtiment, procédés de fabrication, transport, récupération de chaleur, énergies renouvelables... les sujets abordés sont variés et les actions gratuites pour les entreprises du territoire.

### RÉSULTAT 2015 - 2018

- 151 entreprises ont été accompagnées par EDEL sur le territoire TEPOS, soit 18 GWh d'économie d'énergie par an.

### Contact :

**Johanne GROS - Conseil Energie Entreprise**  
04 77 42 62 37 - [johanne.gros@edel42.org](mailto:johanne.gros@edel42.org)



**200 000€** de crédits d'Etat, via TEPCV

(Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) ont été consacrés à la rénovation énergétique des commerces, des exploitations caprines, ainsi qu'aux collectivités sur le territoire du Pilat.

L'ensemble de ces projets permet d'éviter l'émission annuelle de plus de 90 tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 32 250 litres d'essence ou 355 000 kilomètres réalisés en voiture.

## LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE FINANCENT VOS TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une centaine d'opérations d'économie d'énergie peut donner droit à l'obtention d'une prime : isolation, changement de chaudière, de fenêtres, installation d'une pompe à chaleur... Ces Certificats d'Economie d'Energie, mis en place par l'Etat et octroyés par les énergéticiens peuvent financer jusqu'à 60 % des projets des particuliers comme des entreprises ou collectivités. Pour estimer et comparer ces primes accordées par les entreprises de l'énergie, une plateforme internet a été créée dans le cadre du TEPOS.

**Avant toute signature de devis, rendez-vous sur :**  
<https://nr-pro.fr/mb/TEPOSStetienne-pilat>

# RÉNOV' ACTIONS42

## AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

2/3 des logements privés du territoire ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique. Ces logements, souvent de très mauvaise qualité thermique, constituent une priorité d'action pour toute politique de l'énergie. C'est pourquoi les collectivités et le Conseil Départemental de la Loire, en partenariat avec les professionnels du bâtiment et les structures bancaires, ont créé Rénov'actions42, un service public d'accompagnement gratuit des particuliers tout au long de leur projet de rénovation, piloté par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire (ALEC42).

Les propriétaires d'un logement hésitent encore à se lancer dans des travaux de rénovation énergétique devant la complexité des démarches et des solutions techniques proposées. Avec le dispositif Rénov'actions42, ils bénéficient d'une évaluation de leurs consommations, des préconisations sur les travaux à réaliser, d'un accompagnement dans le montage des demandes de subventions et de financements. Les porteurs de projet seront également mis en relation avec des entreprises locales engagées dans la rénovation énergétique globale.

## LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

Ces 3 derniers hivers, un avion équipé d'une caméra infrarouge a réalisé des images thermiques des toitures des bâtiments du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Une vaste campagne d'information a ensuite permis aux propriétaires de logements de consulter les résultats de la thermographie auprès des conseillers de Rénov'actions42, le service public gratuit de la rénovation. Les conseillers, formés pour analyser et expliquer ces images, peuvent proposer des pistes d'amélioration des performances énergétiques (isolation...) pour remédier aux éventuels problèmes identifiés sur la toiture.

### RÉSULTATS 2017 - 2018

- 1 100 propriétaires sensibilisés ont demandé les images de leur toiture
- 200 d'entre eux ont poursuivi leur projet avec un deuxième conseil auprès de Rénov'actions42
- 60 particuliers ont été accompagnés fin 2018, et 10 ont déjà réalisé des travaux.

### RÉSULTATS 2017 - 2018

- 6 960 personnes renseignées
- 750 ménages accompagnés
- plus de 5 millions d'euros de travaux engagés à l'échelle du TEPOS.

**Permanences à la Maison des Services à Pélussin, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois (9-12h 14h-16h30)**

**Permanences tous les 3<sup>ème</sup> mardis du mois, le matin à Bourg-Argental et l'après midi à Saint Genest Malifaux en même temps que celles de l'architecte conseil du Parc du Pilat.**

**Permanences à Saint-Étienne, tous les jours à la Maison Départementale de l'habitat et du logement.**



Un numéro unique : 04 77 41 41 25  
 Un portail d'information : [www.renovactions42.fr](http://www.renovactions42.fr)  
 Un lieu d'accueil : Maison de l'habitat et du logement :  
 20 A rue Balajé 42000 Saint Etienne

## UN SOUTIEN À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ

En lien avec le Programme d'Intérêt Général départemental de lutte contre la précarité énergétique des ménages à faibles revenus, les Communautés de Communes du Pilat ont intégré dans leur PLH (Plan Local de l'Habitat), une aide directe aux propriétaires privés occupants pour des travaux d'économie d'énergie du logement : isolation toiture, murs, menuiseries extérieures, système de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ventilation.

**Contact CCPR : Loïc DOLAT - 04 74 87 53 74  
[l.dolat@pilatrhodanien.fr](mailto:l.dolat@pilatrhodanien.fr)**

### RÉSULTAT 2015 - 2018

Pour les 2 Communautés de Communes :

- 149 logements accompagnés pour des économies d'énergie
- 1 861 200 € d'aides (tout confondu)
- 363 500 € de subventions des communautés de communes
- 6 371 800€ de travaux réalisés.

**Contact CCMP : André FORISSIER 04 77 39 69 21  
[ads@cc-montsdupilat.fr](mailto:ads@cc-montsdupilat.fr)**

## LE POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE CONFIRMÉ

Le gisement d'énergies renouvelables du territoire TEPOS a été précisément calculé, notamment les potentiels de production d'énergies renouvelables issus de l'éolien, de l'hydraulique, du solaire, des réseaux de chaleur et de la méthanisation.

L'énergie susceptible d'être générée à partir du bois, de la géothermie et de la récupération de chaleur reste néanmoins à affiner.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que notre territoire a les ressources nécessaires pour atteindre l'équilibre énergétique avec 100% d'énergies renouvelables locales.

Reste maintenant à mobiliser l'intégralité de ces potentiels pour atteindre l'objectif fixé, tout en divisant par 2 les consommations énergétiques.

## CONTRAT ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

Le Contrat de Développement des Energies Renouvelables Thermiques, aussi appelé Fonds Chaleur Territorial, financé par l'ADEME et déployé sur l'ensemble du territoire TEPOS depuis septembre 2017, est doté d'un million d'euros pour une durée de 3 ans. Il permet d'accompagner techniquement et financièrement des projets impliquant le bois énergie, les réseaux de chaleur, la géothermie, le solaire thermique ainsi que la récupération de chaleur fatale. Ce dispositif a, par exemple, permis à la commune de Saint Genest-Malifaux de remplacer la chaudière au fioul de son gymnase par une chaudière au bois granulé : 13 tonnes équivalent pétrole économisées par an.

Vous avez un projet de chaleur renouvelable ?

**Contactez Romain MALOT - 04 77 53 73 72**  
[romain.malot@saint-etienne-metropole.fr](mailto:romain.malot@saint-etienne-metropole.fr)

### RÉSULTATS 2017- 2018

- 390 tonnes équivalent pétrole
- 30 projets
- 660 000 € d'aides

## ÉTUDE DES POTENTIELS DE RÉSEAUX DE CHALEUR À SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

Les réseaux de chaleur permettent de massifier l'utilisation d'énergies renouvelables dans les centres-bourgs et secteurs à forte densité. Saint-Etienne Métropole a élaboré un Schéma Directeur des réseaux existants afin d'étudier leurs possibilités d'extension, d'interconnexion ou d'amélioration du mix énergétique. Une étude de potentiel de création de nouveaux réseaux a également été conduite.

Elle a identifié un potentiel sur une dizaine de communes de la Métropole. Au final, il semble envisageable de passer de 80 GWh à 240 GWh d'énergies renouvelables livrés par les réseaux, soit une multiplication par 3. En effet, aujourd'hui, les 8 réseaux métropolitains couvrent les quartiers à fort potentiel. De plus, leurs mix énergétiques sont déjà composés à 66% d'énergies renouvelables.



## CADASTRE SOLAIRE

Développé par les collectivités du territoire avec la start-up « In Sun We Trust », cet outil permet de déterminer le potentiel solaire de la totalité du territoire TEPOS. Il propose en outre une cartographie en ligne sur laquelle chaque ménage ou entreprise peut identifier sa toiture et mesurer son potentiel solaire. Ainsi, l'outil calcule de manière instantanée le coût d'une installation, mais aussi la production prévisionnelle, les revenus attendus et sa rentabilité en fonction de la surface équipée. Ces fonctionnalités sont valables qu'il s'agisse d'une production photovoltaïque injectée sur le réseau (revente à EDF) ou autoconsommée pour les besoins de l'habitation, ou même pour la production d'eau chaude sanitaire via un chauffe-eau solaire.

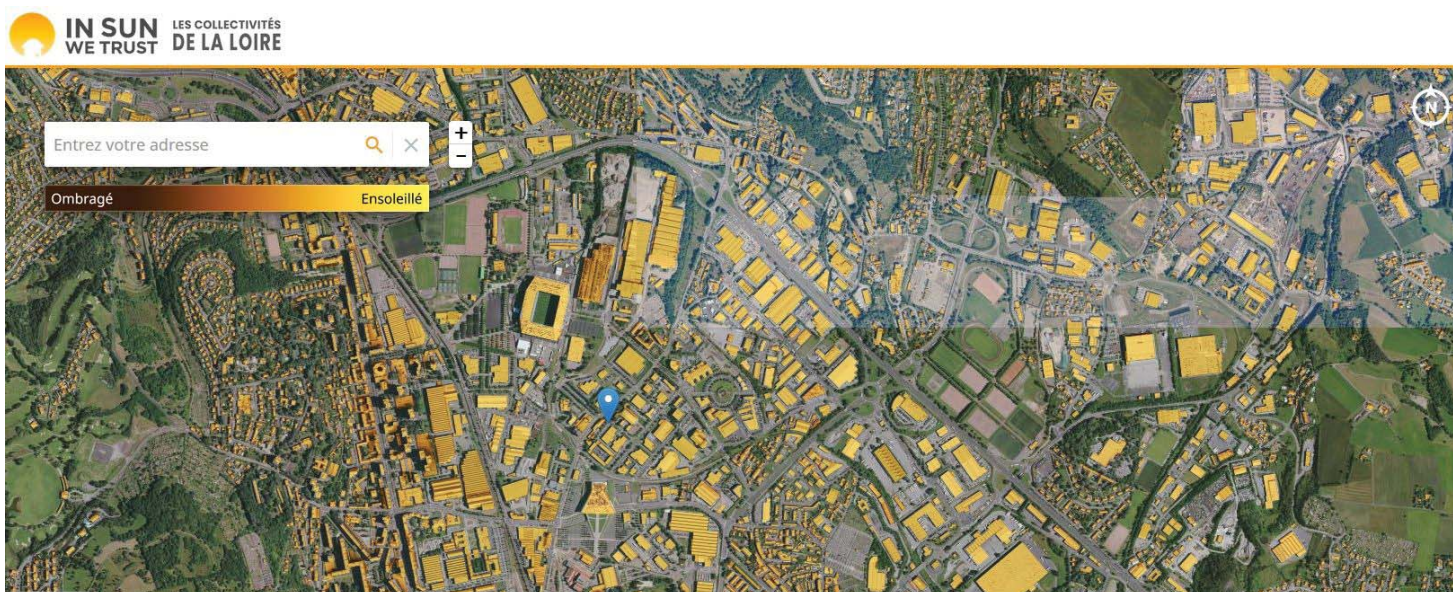
Il est également possible d'intégrer d'autres paramètres dans le calcul, comme le financement de l'installation par un emprunt bancaire en précisant le taux d'intérêt escompté.

Les personnes intéressées disposent également d'une sélection d'artisans locaux rigoureusement identifiés et reconnus pour la qualité de leurs précédentes installations. Cet outil public gratuit est indépendant de toute entreprise.

**Lien web :** [loire.insunwetrust.solar](http://loire.insunwetrust.solar)

### RÉSULTATS 2018

- 6000 consultations
- 110 demandes de devis pour une installation
- projet d'équipement de 150 bâtiments publics de Saint-Etienne Métropole (panneaux solaires produisant annuellement l'électricité nécessaire à 12 000 foyers).



Identification des potentiels solaires

## AILES DE TAILLARD, UN PROJET ÉOLIEN PARTICIPATIF

La création de ce parc de 10 éoliennes, impulsée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) et implanté à Burdigues et Saint-Sauveur-en-Rue, a été validé par le Préfet de la Loire en avril 2018. Il devrait produire 66 GWh par an pour 30 MW de puissance installée, soit le double de la consommation électrique domestique de la CCMP.

C'est la gouvernance et l'actionnariat partagés qui font la réputation nationale de ce projet éolien participatif, initié par les élus de la CCMP et porté de manière conjointe par les collectivités, l'opérateur énergétique retenu (Quadran) et les citoyens.

## MISSION MOBILITÉ DURABLE

Informer, conseiller et accompagner le public pour développer la mobilité durable, tel est l'objectif de la Mission Mobilité mutualisée sur l'ensemble du territoire TEPOS. Issue de la coopération entre Saint-Etienne Métropole et le Parc du Pilat, et portée par l'ALEC42, cette mission a organisé des formations, communiqué sur le transport multimodal lors d'événements, animé le challenge annuel « Au travail j'y vais autrement » et assuré la promotion de nouveaux modes de déplacements (covoiturage, autopartage, modes actifs) auprès d'acteurs du territoire.



Promotion du vélo à assistance électrique en milieu rural

16 entreprises ont été accompagnées dans la mise en œuvre de leur Plan de Mobilité réglementaire pour les entreprises de plus de 100 salariés depuis le 1er janvier 2018.

### RÉSULTATS 2016 - 2018

- 270 personnes ont été formées
- 3 500 personnes sensibilisées à la mobilité durable



Redéploiement du trolley-bus en milieu urbain

## AUTOPARTAGE

Partager une voiture, c'est faire des économies budgétaires et de ressources. Assurance, entretien, stationnement, carburant... tout est inclus dans le tarif affiché, permettant économies budgétaires et gain de temps aux particuliers comme aux professionnels (qui n'ont plus à se préoccuper des remboursements kilométriques de leurs salariés) en adoptant le service proposé par Citiz Alpes-Loire.

### RÉSULTAT

- 20 véhicules autopartagés sur Saint-Etienne, Firminy et Pélussin (1er service d'autopartage en milieu rural de France)
- + 50 % du nombre de réservations chaque année

## PILAT LAURÉAT DE FRENCH MOBILITY

Pilat autopartage, un projet porté par le Parc du Pilat a été retenu par l'ADEME dans le programme French Mobility afin de développer l'autopartage sous toutes ses formes. Objectif : 5 véhicules d'entreprises ou de collectivités et 5 véhicules de particuliers partagés au printemps 2021.

## LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE TROLLEYBUS

Aujourd'hui déjà, prendre le bus est un geste éco-citoyen. Demain, ce sera encore plus le cas ! En effet, Saint-Etienne Métropole a annoncé, en 2018, la fin des achats de bus diesel. Le parc existant sera progressivement renouvelé par des véhicules propres. Les trolleybus, technologie utilisée à Saint-Etienne depuis près de 80 ans qui ne subsiste qu'à Saint-Etienne, Lyon et Limoges, seront remis à l'honneur avec l'achat de 22 nouveaux véhicules dernières générations d'ici 2022. Equipés d'une batterie, ces véhicules, alimentés par les lignes aériennes de contact sur leur parcours, pourront stocker suffisamment d'énergie pour réaliser quelques détours, prolonger leur parcours sur une ligne ou rentrer au dépôt sans avoir recours à des moteurs thermiques.

Saint-Etienne Métropole sera l'une des premières collectivités au monde à s'équiper de tels véhicules. A terme, quatre lignes mobilisant 32 véhicules devraient être équipées, avec un gain notable en matière de nuisances. En effet, le fonctionnement des moteurs de ces véhicules ne génère pas de gaz à effet de serre, ni de polluants atmosphériques, et ils sont très silencieux.

## LE PILAT, TERRITOIRE DE VÉLO

Pour se promener, aller faire ses courses ou aller travailler, le vélo est une alternative à la voiture individuelle.

Le Pilat est engagé dans le développement touristique de son territoire notamment avec le vélo comme produit d'appel. Ce qui est bon pour les touristes l'est aussi pour les habitants !

### BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

140 bornes de recharge de véhicules électriques devraient être mises en service sur Saint Etienne Métropole d'ici mi-2020 afin de décarboner la mobilité des voitures. Un partenariat avec l'entreprise stéphanoise E-Totem va donner lieu à l'installation à proximité du réseau autoroutier d'une vingtaine de bornes rapides : 50kw pour gagner 100km d'autonomie en moins de 30 minutes. 80 bornes seront également installées gratuitement, à la demande de tout détenteur de véhicule électrique, sur les communes les plus urbaines de Saint Etienne Métropole.

**Pour faire une demande de borne :**  
<http://saint-etienne-metropole.e-totem.fr>

**Consultez les bornes déjà en service sur les communes rurales et péri-urbaines :**  
[www.mobiloire](http://www.mobiloire)

La Via Rhona sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et la Via Fluvia (qui a bénéficié du financement TEPCV), 17 km dans les Monts du Pilat, constituent les voies vertes principales traversant le territoire.

### RÉSULTATS 2015 - 2018

- 50 km de vélo route / pistes cyclables créés ou entretenus sur le territoire TEPOS

### LE TÉLÉTRAVAIL ET LE COWORKING POUR ÉVITER DES DÉPLACEMENTS

Pionnière dans la proposition d'un service de coworking, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien essaime en transmettant son savoir-faire à la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui porte aujourd'hui un projet semblable.

#### RÉSULTATS 2015-2018

- Une quarantaine d'indépendants (profils très variés : salariés, architectes, commerciaux, formateurs, artisans, service à la personne, bien-être...)
- Une dizaine de salariés, dont la moitié est venue régulièrement.

### ESSAYER LE VÉLO ÉLECTRIQUE AVANT DE L'ADOPTER

Pour développer la mobilité active et s'émanciper un peu plus du pétrole, Saint Etienne Métropole et le Parc naturel régional du Pilat proposent aux particuliers du territoire TEPOS de tester l'usage du Vélo à Assistance Electrique (VAE). Bien souvent, l'essayer c'est l'adopter.

#### RÉSULTATS

- 87 VAE en test auprès des particuliers
- 6 lieux de prêts : Saint Etienne, Firminy, Doizieux, Maclas, Pélussin et Saint Sauveur en Rue.
- D'autres relais sont à l'étude

# FINANCEURS ET PARTENAIRES

## DES ACTIONS CONDUITES DANS LE TEPOS



## ILS SOUTIENNENT

### LE PROGRAMME TEPOS DE SAINT ETIENNE METROPOLE ET DU TERRITOIRE DU PILAT

#### SECTEUR ÉCONOMIQUE

CLEO, le club entrepreneurs - Club Gier Entreprises - ViaMéca Pôle de compétitivité mécanique - MECA LOIRE - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - SAS Les Ailes de Taillard - Centrales villageoises de la Région de Condrieu - Groupe Casino - Groupe La Poste - GrDF - ED - Énergies Communes Renouvelables - GRT gaz - Dalkia France - Auchan Villars - Association des Métiers du Bâtiment du Pilat - Restaurant «Tour de table» - La Tour-en-Jarez - Architecte libéral : Michel Rémillieux - Bureau d'études Thel-Etb - Caeli Conseil - SAS Centrales Villageoises - Fabienne et Jérôme Gache - habitants et professionnels du Parc du Pilat.

#### COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES PUBLICS

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien - Communauté de Communes des Monts du Pilat - Les communes du périmètre - Conseil départemental de la Loire - SCOT Sud Loire - CCI Saint-Étienne Montbrison - EPURES - SIEL - SEDL - ALEC 42 - Office de tourisme du Pilat - Office National des Forêts (ONF).

#### ORGANISMES INTERPROFESSIONNELS ET DE FORMATION

GRETA FOR.SE - EPLEFPA/Lycée Agricole Précieux/Saint-Genest-Malifaux - CAPEB - BTP Loire - Inter Forêt Bois 42

#### MOUVEMENTS CITOYENS ET ASSOCIATIONS

Conseil de Développement de Saint Etienne métropole - HELIOSE - FRAPNA - CIRIDD - PELLUSEL/SEL de Pélussin - Pillatitude - Association ESTER

## TEPOS, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

#### CHEFFE DE PROJET :

- Suzanne BRAKEL - Chargée de mission TEPOS SEM et Parc du Pilat  
suzanne.brakel@saint-etienne-metropole.fr - 04 27 40 56 12

#### RÉFÉRENTS :

- Saint-Etienne-Métropole :
  - Laetitia TAZI - 04 27 40 54 65 - laetitia.tazi@saint-etienne-metropole.fr
  - Lionel JOUVE - 04 77 53 73 68 - lionel.jouve@saint-etienne-metropole.fr
- Communauté de Communes du Pilat Rhodanien : Loïc DOLAT - 04 74 87 53 74 - l.dolat@pilatrhodanien.fr
- Communauté de Communes des Monts du Pilat : André FORISSIER - 04 77 02 17 18  
ads@cc-montsdupilat.fr
- Parc naturel régional du Pilat : Sophie BADOIL - 04 74 87 52 01 - sbadoil@parc-naturel-pilat.fr